

## Phase II du déconfinement : Possible ? Pas possible ?

Qu'est ce qui change ce mardi 2 juin ?



Phase II du déconfinement : Possible ? Pas possible ?

Ce qui devient possible

**Fini la limite de déplacement de 100 kilomètres**

**Bars et restaurants**

**Tourisme et divertissements**

Les parcs et jardins, ainsi que les forêts, sont ouverts dans toute la France, tout comme les plages, lacs et centres nautiques.

Les théâtres peuvent rouvrir dans les zones vertes, le 2 juin, avec port du masque obligatoire.

Les casinos peuvent rouvrir mais uniquement pour les machines à sous et avec masque.

**Les mariages peuvent de nouveau être célébrés.**

**Cas particulier des établissements scolaires**

Après une première étape le 11 mai, les établissements scolaires continuent de rouvrir progressivement.

Les écoles primaires qui avaient commencé à accueillir des élèves, doivent toutes rouvrir au moins une partie de la semaine, avec une limite de 15 élèves par classe.

Les collèges qui avaient commencé à ouvrir, rouvriront pour toutes les classes

Pour les lycées, la réouverture sera progressive,

**Transports**

Aéroport Toulouse Blagnac - A partir du mois de juin, 8 destinations seront proposées au départ de l'aéroport Toulouse Blagnac. Air France opérera 6 vols Toulouse Paris CDG quotidiens dès le 1er juin et 3 vols Toulouse Lyon à partir du 8 juin. Dès le 15 juin, Easyjet assurera un vol Toulouse Paris direct par jour et 2 vols Toulouse Nice par semaine. APG proposera 5 vols Toulouse Lorient hebdomadaires. Enfin, Volotea opérera 2 vols Toulouse Caen par semaine et un vol hebdomadaire à destination de Nice, Ajaccio, Bastia et Strasbourg. Concernant les vols hors de France, il faudra attendre jusqu'en juillet bien que certaines destinations soient déjà ouvertes à la réservation..

**Sports**

Ce qui reste interdit

**Les rassemblements de plus de 10 personnes** dans l'espace public, Nouveauté, il sera possible de dépasser cette limite dans le cadre de rassemblements privés.

**Sports** Les sports collectifs et de contact restent eux interdits jusqu'au 22 juin.

**Les frontières sont toujours fermées.** Le Premier ministre s'est dit favorable à une réouverture des frontières intérieures de l'UE à partir du 15 juin. A savoir que la principauté d'Andorre a ouvert sa frontière depuis ce week-end.

**Les discothèques et salles de jeux** sont toujours fermées jusqu'à nouvel ordre.

**Les cinémas** restent fermés au moins jusqu'au 22 juin

**Les universités** restent porte close jusqu'en septembre.

Le retour à toutes les libertés n'est pas pour demain.